ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Air France

Question au Gouvernement n° 3170

Texte de la question

AIR FRANCE

M. le président. La parole est à M. Bertrand Pancher, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Bertrand Pancher. Monsieur le Premier ministre, peut-être allez-vous répondre de façon plus apaisée à la question paisible que je vais vous poser sur le même sujet, ce qui vous permettra de compléter la réponse que vous ne nous avez pas donnée en totalité.

Je veux d'abord, évidemment, être aux côtés de tous pour apporter un soutien sans faille à la direction d'Air France à la suite du drame et des agressions dont ses représentants ont été victimes. Vous avez bien fait, monsieur le Premier ministre, de vous rendre sur place ; c'est d'ailleurs votre rôle, comme représentant de l'État actionnaire.

Je regrette, cela va sans dire, l'image catastrophique que l'on donne dans le monde, l'image d'une France ou d'entreprises qui ne savent pas se réformer, ou qui ne se réforment que dans la violence.

Je veux vous questionner – car c'est là l'essentiel – sur la stratégie précise de l'État dans ce domaine. Monsieur le Premier ministre, vous venez, à l'instant, dans votre réponse à la question précédente, d'apporter un soutien sans faille à la direction d'Air France, dont acte. On comprend donc que vous soutiendrez Air France jusqu'au bout dans ces négociations ou dans les actions que la compagnie mettra en place. Mais, par-delà ce soutien sans faille, quelle est, *in fine*, la stratégie du Gouvernement ? Est-ce le plan A, qui avait été un moment proposé par Air France et qui se caractérisait par la réalisation de 18 % d'économies en contrepartie d'un développement de la société, de façon à lui permettre d'atteindre la même taille ou de bénéficier des mêmes conditions que les entreprises qui l'entourent ? Si ce n'est pas le cas, est-ce le plan B, qui a été repoussé, notamment par un recours à la violence, ce week-end, et qui consisterait à suspendre l'achat d'avions et supprimer du personnel et des lignes ? Monsieur le Premier ministre, quel est le plan du Gouvernement ?

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Il n'en a pas !

M. Bertrand Pancher. Il est important que l'État actionnaire se prononce précisément. Les propos de votre secrétaire d'État aux transports, ce matin – « négociations, négociations » – ne nous ont pas rassurés.

Enfin, quel accompagnement l'État entend-il mettre en œuvre ? Air France dit qu'il y a beaucoup d'efforts à accomplir et met en avant le fait qu'elle est entourée par Aéroports de Paris, qui gagne de l'argent, et qu'elle paie beaucoup d'impôts, ce qui rend les choses difficiles. Air France dit avoir besoin de l'État pour l'accompagner. Comment allez-vous l'accompagner dans cette situation difficile ? *(Applaudissements sur les*

bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, *secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.* Monsieur le député, s'agissant du début de votre question, je vous renverrai naturellement aux propos du Premier ministre, qui a condamné ces actes et indiqué que la seule réponse possible était la mise en œuvre de poursuites pénales, car nous nous situons totalement en dehors du champ de l'action syndicale.

En ce qui concerne l'avenir, je crois important de relever les réactions qui sont intervenues ce matin, tant du côté de la direction que de l'ensemble des organisations syndicales représentatives. J'ai observé que chacun appelait à la reprise du dialogue, et tel est bien le message que l'on doit adresser, car c'est la meilleure façon de répondre à ceux qui caricaturent la France. Pour quel objectif ? Le Premier ministre vient de le dire : il n'y a qu'un seul objectif, c'est celui qui a été fixé par la direction ; de fait, il s'agit non pas d'une idée en l'air mais d'un passage obligé, compte tenu de la situation. On en connaît les raisons, qui tiennent à la fois à l'émergence du *low cost* depuis tant d'années et à la concurrence des compagnies du Golfe.

Pour atteindre cet objectif unique, il existe deux chemins, comme la compagnie l'a indiqué : soit la négociation – c'est ce que vous appelez le plan A –, soit le plan B, mais celui-ci implique que la négociation n'ait pas échoué. Le plan A répond au même objectif, mais implique le partage de l'effort entre tous, tandis que le plan B prévoit de faire porter l'effort par quelques-uns, à savoir ceux qui seront licenciés.

Naturellement, si l'on peut atteindre l'objectif de la direction, que nous soutenons, par la négociation, alors faisons-le. Tout le monde, ce matin, a appelé à la négociation. Qu'elle reprenne, mais l'objectif reste le même : permettre à Air France de regagner de la compétitivité pour, demain, retrouver de la croissance.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Données clés

Auteur : M. Bertrand Pancher
Circonscription : Meuse (1re circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3170
Rubrique : Transports aériens
Ministère interrogé : Transports, mer et pêche
Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 octobre 2015
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 octobre 2015